

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Hauts-de-France

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : départemental

SERVICE GESTIONNAIRE : Conseil Départemental de l'Oise - Mission Europe

CODE ET INTITULE : HDFROI1609 HDFROI1609_Hauts-de-France_CD Oise_2025_Dispositifs internes H.12
Accompagnement des bénéficiaires RSA et H.15 Intermédiation

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

DISPOSITIFS :

- 1.h.12 Accompagnement renforcé vers l'emploi dans le cadre de la garantie d'activité départementale RSA (bénéficiaire CD60)
- 1.h.15 Actions d'intermédiation avec les employeurs des secteurs marchand et non marchand (Bénéficiaire CD60)

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Cet appel à projets est ouvert uniquement aux services internes du Conseil départemental de l'Oise.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 800 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 05/06/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 05/08/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Le département de l'Oise est composé de territoires contrastés, dotés de spécificités et de dynamiques différentes nécessitant une adaptation de la politique départementale aux particularités des territoires.

De nouvelles formes de fragilité en matière d'insertion sociale et d'accès à l'emploi sont apparus notamment avec le flux migratoire des franciliens s'installant dans l'Oise.



Les enjeux liés à la précarité sont très différents en fonction des territoires :

- d'une part, un phénomène de concentration de la précarité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans plusieurs centres urbains (18 quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le département, 25% des allocataires du RSA de l'Oise y résidaient, alors même que ces quartiers ne représentent que 9% de la population du département).
- d'autre part, une précarité en milieu rural, essentiellement au nord du département qui soulève des enjeux d'accès aux droits, aux soins, aux services et à la mobilité.

Le profil des Isariens les plus fragiles est varié : 7,6 % de la population active âgée de 15 à 64 ans dans l'Oise est couverte par les minima sociaux (RSA, ASS, AAH). Cette proportion est légèrement moins importante qu'à l'échelle nationale, mais place l'Oise dans une position intermédiaire parmi d'autres départements de taille comparable. Au 1er septembre 2024, le département comptait 42 367 personnes vivant dans un foyer composé d'au moins un bénéficiaire du RSA soit 5 % de la population départementale. Cela représente 20 051 foyers percevant une allocation mensuelle versée par le département. Le nombre des bénéficiaires du RSA enregistre une légère augmentation par rapport à 2023, comptabilisant 20 977 allocataires soumis aux droits et devoirs au 31 décembre 2024 (source CAF, données non consolidées). Comme au niveau national, ces foyers recouvrent des réalités sociodémographiques très diverses. Toutes les situations y sont en effet représentées : un peu plus de la moitié des adultes composant les foyers allocataires du RSA sont des femmes (60%), un peu plus de 72% ont entre 25 et 49 ans et 22% entre 50 et 64 ans, 12,7 % de ces allocataires sont en couple avec ou sans enfant, 33,4% sont des personnes seules avec enfant(s) et 53,8% sont des personnes seules sans enfants. Au-delà des seuls allocataires du RSA, la structure de la demande d'emploi présente dans l'Oise plusieurs particularités :

- les jeunes de moins de 26 ans représentent une part importante de la demande d'emploi (17 %) avec une plus forte concentration dans le nord du département et présentent des signes de fragilités importantes (jeunes non inséré(e)s, rencontrant des difficultés de lecture, etc.) ;
- les demandeurs d'emploi de plus de 45 ans représentent 35 % de la demande d'emploi et sont confrontés à l'absence de dispositifs spécifiques et adaptés.

Certains territoires présentent également des spécificités ou cumulent des difficultés sociodémographiques et/ou socio-économiques renforçant la fragilité de leurs populations et le cumul des freins à l'accès ou au retour à l'emploi, plus particulièrement dans le contexte de crise que nous connaissons depuis 2020 :

- difficultés d'accès et de maintien dans le logement ;
- difficultés d'accès aux soins ;
- besoin de soutien à la parentalité et d'accès aux modes de garde d'enfants ;
- absence de maîtrise de la langue française et des savoirs de bases.

Par ailleurs, en ce qui concerne le marché de l'emploi, si le département de l'Oise connaît une certaine dynamique économique ces deux dernières années et présente le taux de chômage le moins élevé des Hauts-de-France (7,4 % pour un taux régional de 9% au troisième trimestre 2024 - Sources INSEE), de nombreux secteurs économiques, notamment dans l'industrie, se révèlent fragilisés dans leur développement, soit en raison de difficultés de recrutement dues principalement au manque de main d'oeuvre qualifiée, soit subissent de plein fouet les effets de la conjoncture internationale (conflit ukrainien, contexte inflationniste et durcissement des politiques d'échanges commerciaux à l'international notamment).

Dans ce contexte, Le Département de l'Oise entend mobiliser le FSE+ pour appuyer sa politique de cohésion et d'action sociale, plus particulièrement en vue de développer l'offre d'accompagnement renforcé et individualisé dans le cadre de dispositifs portés en maîtrise d'ouvrage par les services de la collectivité, tels que les parcours intégrés d'accès à l'emploi (c'est-à-dire combinant des actions à vocation d'insertion professionnelle et des actions sociales) visant à répondre aux besoins des territoires au regard de l'augmentation du nombre de personnes éloignées de l'emploi. Par ailleurs, parallèlement au développement de l'offre d'accompagnement, dans la même logique de mobilisation du FSE+ en appui des dispositifs départementaux, il s'agira pour le Département de l'Oise de s'investir :

- dans le renforcement de la coopération entre les entreprises et les SIAE ;
- dans la mobilisation renforcée des employeurs
- dans le développement des clauses d'insertion

THÈME : Accompagnement des allocataires du RSA; intermédiation auprès des employeurs

